

ATELIER 7

Accès au marché du travail

Thème de l'atelier

«L'intégration est un investissement dans l'avenir de notre pays, de notre population, de celles et ceux qui vivent ici», a insisté en juin 2017 la cheffe du DFJP Simonetta Sommaruga dans son discours d'ouverture de la troisième Conférence nationale sur l'intégration. Cette intégration a bien entendu un prix, mais cet investissement s'accompagne d'un bénéfice tant du point de vue économique qu'humain. Pour s'épanouir, les individus doivent en effet avoir le sentiment d'appartenir à une communauté et pouvoir développer des contacts sociaux.

Afin de renforcer le processus d'intégration, la Confédération et les cantons ont convenu d'un Agenda Intégration qui propose des lignes directrices pour les efforts communs devant être consentis. En plus de la formation, le travail reste la principale clé d'une intégration réussie. Il est donc important que non seulement les autorités migratoires de la Confédération et des cantons, mais également le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), les offices régionaux de placement, les autorités en charge de la formation et les employeurs qui y travaillent.

La conférence a unanimement reconnu le besoin d'en faire davantage, en particulier pour les jeunes arrivés tardivement en Suisse et les adultes peu qualifiés. Il est difficile de satisfaire aux exigences du marché du travail en Suisse sans diplôme de formation post-obligatoire. On y parvient notamment par des mesures de formation, lorsque celles-ci sont applicables. Dans le cadre des projets communs des dialogues d'intégration de la Conférence tripartite menés depuis 2012, des cours de langue axés sur la pratique ont vu le jour, des obstacles administratifs ont été levés et plus 2000 réfugié-e-s ont été intégré-e-s sur le marché du travail. De plus, avec le programme pilote «Préapprentissage d'intégration et encouragement linguistique précoce», des mesures ont été prises pour permettre une intégration professionnelle plus rapide et durable.

Au vu du nombre de personnes arrivant en Suisse qui font état d'un besoin de protection, il est nécessaire de réaliser des progrès supplémentaires. De nombreux acteurs ont entre-temps pris conscience qu'une politique axée sur une intégration débutant le plus tôt possible – même pendant la procédure d'asile – influence durablement et positivement les perspectives d'intégration.

Objectif de l'atelier

Cet atelier discutera les possibilités efficaces et nouvelles d'encourager l'accès au marché du travail. Deux points de vue sont choisis pour ce faire. D'une part, le point de vue scientifique, qui met en évidence les effets des différents paramètres de la procédure d'asile – durée de la procédure, accès au marché du travail et canton d'attribution – en matière d'intégration sur le marché du travail. D'autre part, il s'agit d'inclure le point de vue de l'administration fédérale qui est responsable des personnes requérantes tout au long de leur séjour dans les centres d'enregistrement et de procédure. La question de savoir comment y parvenir à obtenir des effets positifs pour leur intégration durant ce séjour déjà sera largement abordée dans l'atelier. Les contributions doivent permettre de faire ressortir les moyens d'action et les étapes souhaitables pour une meilleure promotion de l'intégration sur le marché du travail. L'accent sera mis sur les obstacles actuels à ce marché.

Questions clés

- Quelle est l'influence de la durée de la procédure d'asile sur l'intégration professionnelle?
- Quels sont les effets à long terme d'une interdiction de travail temporaire?
- Quelle influence la décision d'attribution à un canton a-t-elle sur une future intégration?
- Quels sont les facteurs décisifs, et comment ceux-ci peuvent-ils être influencés positivement?
- Du point de vue du SEM, quels sont les principaux obstacles à l'embauche des personnes du domaine de l'asile ?
- Comment est-il possible d'atteindre le niveau de qualification nécessaire?
- Quels moyens d'action existent pour les autorités et la société civile?
- Quelles mesures pourraient être adoptées tout au long de la procédure d'asile pour améliorer l'intégration sur le marché du travail des personnes à protéger ?

Langue

Session I: Allemand avec traduction simultanée en français

Session II: Allemand

Contributions

- Sibylle Siegwart: Modération, présentation des recommandations de la CFM (10 minutes)
- Dominik Hangartner, EPF Zurich : Influence de la procédure d'asile sur une future intégration (15 minutes)
- Adrian Gerber : Point de vue de l'administration fédérale sur l'accès au marché du travail et les mesures de qualification nécessaires (15 minutes)